

TROIS-RIVIERES :  
IMPRIME ET PUBLIE  
PAR

**LUDGER DUVERNAY,**

A SON IMPRIMERIE,  
Rue Royale,  
Où il reçoit les nouvelles Souscriptions  
avec reconnaissance.

CONDITIONS.

LE prix de la Souscription est de QUINZE CHELINS par année, lorsque le Papier est livré en cette ville ou envoyé à la Campagne par occasion; et de QUINZE CHELINS et les Frais, lorsqu'il est envoyé par la Poste, payable de SIX MOIS en SIX MOIS et D'AVANCE.

Ceux qui veulent discontinuer de souscrire sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date échue, autrement ils sont censés continuer.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six lignes et audessous, première insertion 2s. 6d. et 7d. chaque suivante.  
Dix lignes et audessous, première insertion 3s. 4d. et 10d. chaque suivante.  
Audessus de dix lignes, première insertion Ad. par ligne et Ad. chaque suivante.  
Les Avertissements non accompagnés de directions ECRITES, seront insérés jusqu'à ce qu'ils soient contremandés et chargés en conséquence.

AGENTS.

Mr. J. O. Brunet.....Quebec.  
Mr. C. B. Pasteur.....Montreal.  
Mr. L. G. Nolin.....St. Sulpice.  
Mr. Pl. Langevin.....Vercheres.  
Mr. J. B. Masse.....St. Denis,  
Mr. M. Olivier.....Berthier.  
Mr. A. Coulombe.....Riviere du Loup.  
Mr. J. M. Duvernay.....Nicolet.  
Mr. J. Turcot.....Jantilly.  
Mr. P. A. Dorion.....St. Anne.

**VENTE EN GROS,**  
*Considerable et étendue*  
*à credit.*  
**Par Encan,**

SERA Vendu MERCREDI, le DIX Septembre prochain au Magasin de MOSES HART:—

280 BALLEs de MARCHANDISES, comprenant un Assortiment complet de Lainage, Coton et Toile; Clincaillerie, Fayancerie, Grosserie, Liqueur, &c. &c.

Toute personne qui achètera pour le montant de £50 à 100 aura droit à 4 mois de credit, de £100 à 250 7 mois, 250 et audessus 10 mois. en fournissant un Billet qui sera endossé, s'il est requis.

La vente commencera chaque jour à NEUF heures par

PHILIP BURNS,  
Encanteur & Courtier.

Les Catalogues seront prêts à être distribués le 1er de Septembre, tems auquel les marchandises pourront être vues.

Trois-Rivieres, 11 Aout.

**A VENDRE,**

OU A LOUER,

Pour une ou plusieurs Années,

CETTE belle MAISON de bois de 56 pieds de long sur 32 de large, avec de bonnes CAVES, propres pour un Négociant. Une grande Cour avec de bonnes Dépendances dessus construites, un grand HANGARD, &c. et un grand JARDIN Productif. Le tout en très bon ordre et situé au village de Vercheres.

Pour les conditions il faut s'adresser au Propriétaire Soussigné.

JOS. DUVERNAY.

Vercheres, le 7 Aout, 1817.

EXTENSIVE AND VALUABLE  
**WHOLESALE AUCTION,**

ON CREDIT.

On Wednesday 10th September next, at the Stores of MOSES HART.

280 PACKAGES comprising a complete assortment of Woollen, Cotton and Linen GOODS, Hardware, Earthenware, Groceries, Liquors, &c.

Purchasers to the amount of 50l to 100l will be entitled to 4 months credit, 100l to 250l to 7 months, 250l and upwards 10 months on furnishing approved notes, endorsed, if required.

Sale to commence at NINE o'clock each day.

Catalogues will be ready the 1st September when the Goods may be viewed.

PHILIP BURNS, A. & B.

Three Rivers, 11th August, 1817. 5f

**FOR SALE,**

OR TO LET,

FOR ONE OR MORE YEARS.

A HOUSE with good Cellars, and a large Yard adjoining with Out Houses thereon erected; being an eligible stand for a Merchant, and also a large Garden.

For Particulars enquire of the Proprietor.

JOS. DUVERNAY.

Vercheres, 12th March, 1817.

AVERTISSEMENT.

Le Soussigné a publié en François un Pamphlet qui renferme la CONSTITUTION DU BAS CANADA. Partout dans cette Province on parle de la Constitution et il ne s'y rencontre peut-être pas un individu sur mille, qui l'aye jamais lue, parcequ'elle ne se trouve que dans quelque Bibliothèque particulière et jointe à d'autres loix. Cette Constitution est enfermée dans deux Actes du Parlement Impérial que l'on peut nommer avec raison les Grandes Chartes du Canada. Le premier accorde au peuple de ce pays deux des plus riches présents que la plus grande nation du monde peut faire à une Colonie qu'elle voudroit favoriser, savoir: Le Code Criminel Anglois et le libre exercice de la Religion Catholique Romaine. Le second accorde un droit non moins précieux, la liberté Angloise dans toute son étendue, en exemptant le peuple de ce pays d'être taxé sans son consentement, et lui donnant par le moyen de ses Représentants une part active dans la Législature.

Le Soussigné, pour mettre la connoissance de cette CONSTITUTION à la portée de tout le monde, l'a publiée dans un pamphlet qui se vendra à un prix modique chez Mr. BARNARD, à Quebec, MR. HART, aux Trois Rivieres, par MR. A. BOWMAN, à Montreal et à l'Imprimerie du Soussigné.

JAMES LANE.

Montreal, le 12 Aout, 1817.

DISTRICT DES } COUR PROVINCIALE.  
TROIS RIVIERES. } Terme d'Aout, 1817.

Présent l'Honorable Juge Provincial.

Jacques Cartier, Demandeur } Le De-

Jean Bte. Cartier et } mandeur a

Marguerite Verrier, Défendeurs. } tenté cet-

te action à la cour de Tournée, a la Baye de fer, pour

reclamer des défendeurs la somme d'un livre, cinq chelins, courant, comme étant la valeur

de trois poules, propriété du Demandeur, que les Défendeurs, avoient tuées. Les Défendeurs

sans admettre le fait, prétendoient que quand bien même, ils les auroient tuées, ils y étoient

autorisés par les loix en force dans la Province, attendu que les poules auroient été tuées sur

leurs propriétés, dommage faisant; le point parut, à l'honorable et savant juge, aussi inté-

ressant que douteux, en conséquence, se réservant de l'entendre à ce terme, il en ordonna la

preuve; trois témoins furent alors appelés, ils prouèrent à la satisfaction du juge que les

poules étoient la propriété du demandeur, et qu'elles avoient été tuées par les defendeurs, et sur leurs terres. Le 6 Aout, les parties furent entendues sur la question "quel droit avoient les defendeurs de tuer." Mr. Ogden, Avocat

du demandeur, insista sur la non-existence

d'aucune loi dans le pays qui donne ce droit aux defendeurs, et soutint que, si les defendeurs avoient soufferts quelque dommage. Ce n'étoit que par une action en loi contre le propriétaire, qu'ils devoient se pourvoir en Cour. Mr. Vizina, en soutenant le droit des défendeurs, cita le Dictionnaire de Droit, Verbo Agastis, à l'égard des oies: "Que la coutume d'Auvergne permet d'en tuer un ou deux, selon le nombre; savoir: un s'il y en a vingt dans la troupe; et deux, si la troupe est plus grande." et aussi rappella les Instit. de Justinien, tom. 6. liv. 4, titre 9, page 203. "Pour ce qui est des poules et des oies qui sont trouvées dans une terre causant du dommage, le maître de l'héritage les peut tuer impunément. C'est l'avis de Charles Dumoulin sur l'article 151, de la Coutume d'Orleans."

Mr. Ogden, dans sa réplique, étoit absolument d'opinion, que les autorités qu'on venoit de citer n'étoient pas applicables à ce pays, que l'opinion de Mr. Dumoulin concernoit seulement la Coutume d'Orleans.

La cause fut prise en délibéré, et le 9e jour du mois courant, l'honorable et savant juge, en déboutant le demandeur avec dépens, déclara, que l'opinion de Mr. Dumoulin sur la Coutume d'Orleans, s'étendoit sur la coutume de Paris, aussi bien que sur les autres, et assura positivement que les défendeurs étoient légalement justifiés.

(COMMUNICATIONS.)

Mr. Duvernay,

QUAND se corrigera-t-on de la manie de gloser et de tirer des conjectures, manie qui nous entraîne nécessairement à médire? Je ne crains point de le publier, la médisance, cette fille de la curiosité, exerce, aujourd'hui plus que jamais son empire dans certaines contrées. On ne peut y faire un pas sans qu'on entende chuchoter: "Ah! voilà Mr.\*\*\* gù va-t-il? que cherche-t-il? que vient-il faire ici? tâchons de le savoir." Aussitôt des démarches chez les voisins, et tous les yeux pointés, comme des canons, sur cet individu; le soir arrive, on se rassemble;— c'est là que l'on déroule le tableau de la chronique du jour, et que les langues distillent le venin de leur médisance.— "Connoissez-vous Damis, dit Arthemise, cet homme qui jouit de la réputation de philosophe? quelle a été ma surprise de le voir entrer aujourd'hui dans une certaine maison qui, (soit dit entre nous) est un peu suspecte. "Qui l'auroit crû! il se pare du manteau respectable de la philosophie, et se mettant ainsi à l'abri d'une réputation usurpée, il n'est qu'un franc hypocrite en sagesse; à propos, dit Terramene, savez-vous que Dorville fréquente la maison de Mme. Darcourt, il va se marier avec sa fille, rien de plus sur; pauvre garçon! que je le plains! elle ne possède ni charmes, ni talents, ni richesses; elle est, en outre, orgueilleuse, médisante et coquette, mais au fonds le mariage n'est pas mal assorti, le pauvre jeune homme est miserable, et l'on pourra dire d'eux que la faim et la soif se sont mariés ensemble. Mais vous ne dites rien de Mr. Grogard, repond Philaminte; ce vieux célibataire ne se mêle-t-il pas de vouloir faire la cour à nos jeunes filles. Ce radoteur y pense-t-il? Croit-il avoir les grâces séduisantes d'un Adonis, tandisqu'il a déjà mis un pied dans le tombeau? En vérité, le monde est tout bouleversé. Qu'il aille se plonger dans les eaux de la fontaine de Jouvence pour faire disparaître ses rides. "Il en est de meme de Me Fletri, réplique Dorimene; cette veuve, dont les appas ont tant soufferts de la faulx du tems, voudroit que de son teint ridé, il vint eclorer les fleurs de la jeunesse; mais vains efforts; l'art ne peut égaler la nature. Femme insensée! elle a la folle pretention de vouloir captiver encore des cœurs. Cependant personne n'ignore que son humeur acariâtre et sa conduite équivoque ont causé la mort d'un Epoux estimable à tous égards, (s'il n'avoit pas trop souvent sniv les preceptes de Bachus.) Elle possède à la vérité, quelques petites richesses, c'est ce qui fonde toute son esperance, mais la sagesse et les grâces seront toujours préférées à tout l'or de Plutus.

C'est ainsi que de critique en critique on tombe dans la médisance; sarcames, mauvaises

plaisanteries, quolibets, voilà le langage presque généralement à la mode. On ne se fait aucun scrupule de ternir la réputation de certains individus qui, souvent, sont plus estimables que les personnes dont ils deviennent les victimes. O vous qui avez le malheur de vous laisser entraîner par ce torrent de paroles aussi inutiles que pernicieuses à la société, est-ce donc là le fruit que vous retirez de la morale qu'on prêché dans la Chaire Apostolique!!!

SEVERE.

MR. DUVERNAY,

QUOIQUE l'agriculture soit le plus ancien de tous les arts, il est néanmoins susceptible de recevoir une plus grande perfection ou des modifications suivant la qualité des terrains que l'on cultive. En conséquence, je vous prie, de vouloir bien insérer dans votre papier les observations, que je vous transmets ci-jointes, qui peuvent être de quelque utilité aux Agriculteurs.

J'ai l'honneur d'être,  
AGRICOLA.

La culture des patates me paroît être le moyen le plus avantageux que les cultivateurs puissent adopter pour améliorer les terres. Les fumiers que l'on étend sur les terres enrichissent et se dessèchent et perdent une partie de leur substance, c'est-à-dire, la partie humide qui se perd dans l'atmosphère. Il faut une grande quantité de fumier pour engraisser les terres. Ce fumier étendu ainsi sur les terres enrichit ne donne aucun profit au cultivateur, il ne fait au contraire que lui retrécir son pare, parce que les bestiaux ne mangent point l'herbe qui croît sur ces fermes. Le gueret d'été améliore les terres; mais il ne donne point de profit la même année, il ne fait qu'oter de l'herbe et retrécir le pare du cultivateur.

La culture des patates réunit tous les avantages du fermier et du gueret d'été; et outre cela donne du profit au cultivateur dès la même année qu'on l'emploie, de sorte qu'avant de tirer une récolte abondante de bled, il tire le produit de sa semence de patates. Il n'est point de cultivateur qui ne puisse améliorer chaque année plusieurs arpents de terre par la culture des patates, puisqu'on les peut cultiver à la charrue, et qu'elles produisent presque autant que celles que l'on cultive à la pioche: pour cultiver des patates il ne faut qu'une très petite quantité de fumier que l'on met dans les sillons, et ce qui ne suffiroit pas pour couvrir un arpent de terre enrichi, peut en engraisser plusieurs arpents par la culture des patates. L'expérience a appris que le lin qui ne vient que dans les bonnes terres vient très beau dans les pièces où l'on a semé des patates, de quelle nature que soit la terre; plusieurs habitants de la province ont éprouvé que dans des terres médiocres, le bled y produit une récolte abondante plusieurs années de suite lorsqu'on le sème sur des pièces qui ont été cultivées seulement une fois en patates.

Three Rivers, 9th August, 1817.

Mr. Printer.

I have just returned to the District, from which I have been absent for some time, and find that it is a matter of public notoriety that you intend publishing a weekly paper in this Town; permit me therefore to offer you, the basis on which I think such a paper ought to be conducted; and which, tho' hastily written you are at liberty to give to the Public.

A paper, "open to all and influenced by none," is, I conceive the proper and only footing on which it can tend to accomplish the double advantage of producing public good, and secure to you a reasonable remuneration for your labors, but, on such a basis without proper bounds your paper would almost instantaneously become the vehicle of scandal, and increase that discord which is unfortunately too prevalent in this as in every little town, and moreover, (but what I consider a very minor consideration) daily expose you to the censure of the Public, as well as an occasional castigation from every captious individual who from a want of knowing better or from too lengthy an apprenticeship in the School of Scandal, would be unwilling to despise falsity and misrepresentation.—This premised, I would offer the following as the proper basis for your paper. Give free access to all communications which may have for object the public advantage, and among others "remarks couched in respectful terms on the administration of Justice in all the Courts in the Province, but more especially on those in our District pro or con and under this head keep a watchful eye over the liberty of the subject;—

Again—abuses which may result to individuals under the Militia Act arising or that may arise, from an excess or an arrogated power in officers commanding, towards officers subordinate, at all times evincing a due regard for authority when legally and fairly engaged.

On the subject of Religion (I find by your Prospectus) you have renounced all discussion, but this renunciation I trust you have limited to Religion itself, and far be it from me to attempt, or to show the least disposition to divert a decision so truly wise; but at the same time I hope you will never suffer an opportunity to escape you or refuse at any time to give publicity to any communication which may be offered to you and which may tend to disclose and hold up to public detestation, any unbecoming or indecent conduct in those who are or may be entrusted with the discharge of so sacred a duty as the instilling true principles of religion, for Sir, keep in mind, the best of us may err, but it is no reason why we should escape the public animadversion and brought to a proper sense of duty.

I am Sir,  
A TOWNSMAN.

(COMMUNICATIONS.)

MR. DUVERNAY,

J'ai lu le premier Numéro de votre Gazette avec beaucoup de satisfaction: Les petites pièces de poésie que vous y avez insérées, prouvent que vous savez joindre l'utile à l'agréable. Je vous en fais mon sincère compliment. Suivez toujours le même plan; n'écrivez de plus en plus l'estime et la bienveillance de vos concitoyens, vous ne manquerez pas alors d'y trouver votre intérêt, et le public son utilité.

La communication de Tyro m'a paru modérée et judicieuse. Nous lui avons l'obligation de faire entendre les murmures du public aux personnes qui en ont les intérêts entre les mains; si des motifs inconnus les ont fait agir de manière à mériter son improbation, du moins, il leur a ouvert la voie de la justification, en leur donnant occasion de s'expliquer. Si l'intérêt personnel et l'égoïsme ont été les mobiles de leurs actions, il est nécessaire que les personnes soient connues, puisque plusieurs d'entre elles sont revêtues d'une autorité que le public même leur a délégué. Il est vrai, que le public murmure quelque fois mal à propos, mais il a quelquefois raison de se plaindre, et dans ce dernier cas, si les personnes ne sont pas retenues par l'honneur, du moins, elles le seront par la crainte.

La liberté d'exprimer son opinion dans un Papier Périodique, étant un des droits imprescriptibles de l'homme, pourvu toutefois qu'elle ne tende point à renverser le Gouvernement et les Loix, Vous me permettez, Monsieur d'en faire usage en cette occasion.

Je suis informé que depuis plus de deux mois, plusieurs habitants des campagnes se rendent de tems en tems en votre ville, parce qu'ils ont besoin du ministère du Grand-Voyer; ils arrivent jusqu'à la porte du bureau, mais c'est le *nec plus ultra*, l'entrée est fermée; Mr. le grand-voyer est absent; cependant ces pauvres habitants font des voyages multipliés, plusieurs d'entre eux ont des affaires dont l'exécution urgente dépend de sa présence. Un fonctionnaire public peut-il sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier? C'est ce que je voudrais savoir; on dira encore que le public a tort de murmurer; la suite le prouvera.

Je suis &c.

UN HABITANT  
de la Campagne.

Paroisse de ——— 15 Aout.

Mr. Duvernay,

JE reviens encore à la charge, et en vous transmettant la traduction d'un paragraphe du *Montreal Herald*, je désire justifier l'intention que la Corporation a manifestée, en adoptant les noms donnés aux rues nouvellement ouvertes en cette ville. Le public toujours malin a prétendu trouver quelque analogie entre cette adoption de noms, et celles qu'on reproche aux chefs de la nouvelle république Espagnole et aux habitants de New-York; pour moi, en supposant qu'on eût donné les noms de Philippe, de Bolvin, &c. aux rues dont il est question, je ne verrois rien de très naturel dans ce procédé, et même je desirerais qu'on ouvrit assez de rues pour porter les noms des autres membres. Ce qui serait un monument des services rendus au public; et après tout que fait le nom à la chose.

J'ai l'honneur de vous saluer.

TYRO.

Traduit du Montreal Herald.

"Nos lecteurs observeront dans notre papier quelques extraits de communications officielles relatifs au Gouvernement de la nouvelle république de Venezuela qui doit être appelée "Etats Unis de Venezuela;" le Congrès de Pseudo, "l'Honorable Congrès" et le pouvoir Exécutif "respectable" l'Isle Margarita doit porter désormais le nom de "Sparte par rapport aux vertus et à la valeur de ses habitants (pris dans un sens ironique) mais, si on en croit la renommée, la Sparte moderne n'existe plus: on dit que l'armée dernièrement arrivée d'Espagne s'est emparée de l'Isle, en conséquence, le lieu du ralliement des pirates sera détruit. Cette manie d'adopter d'anciens noms a été à la mode en France, depuis le commencement de la révolution, et ensuite on a suivi cet exemple dans l'Amérique: dans l'état de New-York, un grand nombre de Townships ont été désignés par des noms Grecs et Romains; lorsque ces derniers ont été épuisés, on a adopté alors des noms François; on trouve dans le même état de New-York des noms de Généraux qui ne se sont distingués en France que par la soif du sang et du carnage; cela est d'autant plus étonnant, que les crimes de ces monstres devaient être connus dans les Etats Unis, en conséquence, nous sommes portés à croire qu'il n'existe pas un grand fonds de principes moraux dans les personnes qui ont l'audace de proposer même des noms dont l'infamie passera jusqu'à la dernière postérité.

POUR LA GAZETTE DES TROIS-RIVIERES.

Monsieur l'Editeur,

Comme le progrès des lumières est un des objets qui intéressent le plus la société, je m'empresse de vous communiquer le détail des Exercices Littéraires qui ont eu lieu, Mercredi dernier, au Petit Séminaire de Nicolet.

L'assemblée étoit composée de Monseigneur l'Evêque de Québec, de plusieurs Messieurs du Clergé, et d'un grand concours de citoyens.

Les premières classes furent d'abord examinées sur les Elements de la Langue Française et Latine, l'Histoire, la Sphere Armillaire, la Géographie, l'Explication des auteurs, &c. &c.

Les jeunes Elèves ont tous répondu d'une manière à mériter les applaudissements de l'assemblée.

Ensuite la seconde a paru: les étudiants qui l'a composaient ont donné un cours de belles lettres, en forme de Dialogue, même succès de leur part, mêmes éloges des spectateurs. L'un d'eux, après avoir développé les Regles de l'Élégie, joignit l'Exemple aux préceptes, et débita une pièce Elegique où il donna des larmes aux Cendres de l'infortuné SIR GEORGE PREVOST, dont le souvenir sera à jamais gravé dans le cœur des véritables Canadiens. Il jeta aussi quelques fleurs sur le tombeau du Général BROCK, mort en défendant nos foyers; il fit ensuite l'éloge de notre Concitoyen, le Colonel de SALABERY comme devant contribuer à adoucir le souvenir de sa perte, ce qui a causé la plus tendre émotion parmi les spectateurs.

Ensuite la distribution des Prix eut lieu.

TRENTE-SIXIEME CLASSE.

Prix d'Excellence

Jean Naud,

1er Prix de Version... Theophile Fortier,

2d do do..... Jean Naud,

1er do de Theme..... Jean Naud,

1d do do..... Ol. Trudel,

Prix de Géographie... Jean Naud,

do Grammaire... Jean Naud,

LA SIXIEME.

Prix d'Excellence.

William Blumhart,

1er Prix de Version... Horace Panet,

2d do do..... A. Ferland,

1er do de Theme..... Calix Belmar,

2d do de do..... Narcisse Trudel,

Prix de Mémoire..... N. Trudel,

Prix de Géographie... C. Belmar,

Prix de Grammaire... W. Blumhart,

LA QUATRIEME.

Prix d'Excellence.

Ed. Prince,

1er Prix de Version... E. Prince,

2d do do..... Al. Le Pitre,

1er do Theme... E. Prince,

2d do do..... A. Le Pitre,

do Géographie { E. Prince,

do Grammaire { E. Chaboyer,

{ E. Prince,

{ E. Crevier,

LA SECONDE.

Prix d'Excellence.

Charles Casgrin,

- 1er Prix de Version... Moysé Brapard,
2d do do.....C. Casgrin,
1er do do.....C. Casgrin,
2d do do.....Gabriel Mansault,
1er do de Theme.....John McDonald,
2d do do.....C. Cassegrin,
do Memoire.....John McDonald,

Prix d'Excellence.

Hypolite Beaubien,

L'Examen fut terminé par une ODE en l'honneur de SIR JOHN COAPE SHERBROOK.

Il n'est personne qui n'ait été très flatté de voir sur votre papier les pièces de vers qui ont été declamées; mais il a été impossible de se les procurer.

NOUVELLES RECENTES, DE STE. HELENE.

BONAPARTE.

New-York, le 30 Juillet.—Un Monsieur venant de l'Ile de France à Philadelphie, dans le Couosloga, a apporté la nouvelle qu'en passant l'Isle Ste. Helene, il y a environ cinquante jours, ils furent abordés par un des vaisseaux en vigie, et qu'on leur dit que Bonaparte jouissait d'une parfaite santé, mais qu'il était toujours de mauvaise humeur.

On lit dans le London morning post, ce qui suit: BONA... avait 14 sentinelles autour de sa maison, elles étaient placées à une certaine distance pendant le jour, mais on les rapprochait pendant la nuit, le nombre en a été augmenté depuis qu'il a tenté de s'évader dans un grand coffre: depuis lors, il sort rarement de sa maison. Nous sommes informés que trois soldats du 53e Regiment, qui n'étoient engagés que pour sept ans et dont le terme était expiré, il retournaient chez eux sur l'Adamant; ils étoient tous les trois en faction lorsque Bonaparte a été surpris dans son évacion nocturne.

Un papier de Londres s'explique ainsi, au sujet des nombreux rapports qui circulent relativement à la probabilité de l'évasion de Bonaparte de l'Isle Ste. Helene, "la chose est impossible, Bonaparte est condamné à rester pour jamais dans cette isle.—Elle doit être sa prison et son tombeau.

Charleston, le 26 Juillet.—Le Duc de Vicenza, Ex-Aide de Camp de Bonaparte, a passé depuis peu dans cette ville, sous le simple nom de négociant.

NOUVELLES DU BRESIL.

Boston, le 24 Juillet.—L'arrivée du Brig Sally Barker, capitaine Defries, nous a apporté des nouvelles verbales de la place de Bahia. Elles ne servent qu'à nous laisser dans la plus grande incertitude sur l'état des affaires du Brésil. On disait que la ville de Pernambuco avait été évacuée par l'armée républicaine, mais on regardait sa défection comme fautive. Plusieurs des Chefs avaient été faits prisonniers, et quelques uns d'entr'eux, avaient subi la peine de mort. Martins et douze autres, surpris dans une découverte, avaient été obligés de se rendre prisonniers. On les avait de suite fait partir pour Bahia, où ils avaient été fusillés. On ajoute qu'ils avaient montré un courage et une résignation sans exemple; un d'eux, amené au lieu de l'exécution, avait adressé un discours hardi aux spectateurs, en leur disant, qu'il subissoit la mort pour avoir voulu les rendre libres. D'après les memes rapports verbaux, un habitant de Pernambuco sur quatre devait perdre la vie; un grand nombre de personnes suspectes avaient été arrêtées dans divers endroits du Brésil. On craint beaucoup d'exécutions dans toutes les parties du royaume. D. Adv.

EX-MARECHAL D'EMPIRE VANDAMME.

Philadelphie, le 26 Juillet.—L'ex-Marechal Vandamme, venant d'Amsterdam, est arrivé hier au Lazaretto, sur le vaisseau John. Son nom et ses exploits sont assez connus. Il a débarqué au Lazaretto avec un grand nombre d'officiers, ses compagnons d'armes. L'excitateur de ce Général est tout à fait agréable; une douceur attrayante est empreinte sur sa figure, il est d'une taille médiocre, d'un embonpoint raisonnable, et tres bien proportionné, ses cheveux sont noirs, ses yeux vifs et pénétrants, de la même couleur.

Bonaparte disait un jour de ce General, que s'il en avait deux, comme lui, dans l'armée, il

en feroit fusiller un. Il a été le premier inscrit sur la liste des trente-huit personnes prosrites de France par le decret du mois Juillet, 1815; il avait un commandement très important dans la bataille de Waterloo. Apres sa proscription, il publia un memoire justificatif, où il se plaignait amèrement de la conduite de tous les partis à son égard: il était, avant cette date, sous la surveillance des autorités de la Belgique.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Journal de la Havane, 17 Juillet.

Les Royalistes se sont emparés de Calsada, General Patriote mexicain, nommé Lieutenant General du Nord, et chef des independants dans cette partie du Mexique. Ils regardent cet événement, comme devant entraîner la dispersion de son parti. Ce général avait une grande popularité, il était, en outre, un des chefs les plus audacieux de l'insurrection.

Les Royalistes sont à la poursuite du général Victoria qui fuit vers Huasco.

Les derniers papiers de Paris contiennent quelques notices des derniers troubles arrivés en Espagne, on voit, d'après ces notices, qu'ils sont liés à une vaste conspiration dont les ramifications s'étendent bien loin dans le pays; il paraît même que les troubles ne sont pas prêts à être apaisés. Le paragraphe suivant, tiré des memes papiers, en donne la preuve, "le general Milans s'est retiré dans les montagnes des frontieres de la Catalogne; la il recrute tous les militaires mécontents qui se rangent en foule sous ses drapeaux; la garnison de Barcelone a été renforcée; le service s'y fait, comme en temps de guerre. De nombreux corps d'hommes armés parcourent les bords de l'Ebre, près les frontieres de l'Aragon et de la Catalogne. Il est beaucoup question de prendre des mesures extraordinaires pour tranquilliser les esprits"

Boston Daily Advertiser.

GAZETTE DES TROIS-RIVIERES. MARDI, LE 19 AOUT, 1817.

Les papiers de Boston de New-York n'offrent rien d'interessant, si ce n'est le procès de Watson qui a duré sept jours, la déclaration des jurés a été, NON COUPABLE. Thistewood, Hooper et Preston, ont aussi été acquittés.

L'Election du Comité de Quebec est terminée. Mr. McCALLUM a été élu par une majorité de 214 voix.

FROM THE LONDON NEW PRICE CURRENT OF JUNE 17 Public Sale of Ashes, June 11.

180 Barrels fine Québec Pot Ashes, 50s 6d à 53s; 131 do American Pearl Ashes, 38s à 66s; 322 cwt Spanish, out, no offers.

Hemp, Flax and Tallow.

The prices of Tallow are a shade higher.—Hemp and Flax are without any variation.

ARRIVÉES A QUEBEC.

16 Aout, 1817.

Le Brik Hartley, de la Jamaïque, avec 530 tonnes de vin, cassonade et café.

Le Navire de Jersey, de Sydney, avec 54 tonnes de Sel, 218 quintaux amandes, 200 pipes de Vin d'Espagne.

18.—Le Navire Eliza, de Liverpool, avec 150 tonnes de Sel, &c

PRODUCTION EXTRAORDINAIRE.

ON a apporté à Baltimore le 30 Juillet, une monre des avoines qui ont poussé sur une ferme à Pot Springs, située à dix milles environ d'York. Les tiges ont six pieds, huit pouces, de longueur, et les épis deux bons pieds.

On a appris du gardien de cette ferme, qu'une partie considérable de ce champ, sur lequel cette avoine avoit poussé, en contenoit d'une qualité très peu inférieure à a montre.

CURIOSITE NATURELLE.

Un Poisson Armé a été pris par quelques Negres à Charleston (E. U.) le 26 Juillet dernier; il a quatorze pieds de longueur. Chose extraordinaire!

On pense qu'il va être exposé à la curiosité publique.

SERPENT MONSTRUEUX.

FORT ERIE.

Le 3 du courant, à 30 milles de cette place, et à 3 milles de terre l'Equipe de la Goëlere, Général Scott, vit un Serpent qui avoit 35 à 40 pieds de longueur; son cou, hors de l'eau, à quelques verges du bâtiment, avoit dix à douze pouces de diamètre. Il étoit de couleur d'acajou obscur, presque noir. La tranquillité du Lac permit à l'équipage de jouir parfaitement de son apparition qui ne dura qu'une minute seulement. (Erie Gaz.)

BIZARRERIE DE LA NATURE.

On lit dans la Gazette de New-York, l'article suivant

INDIANNA, PENN, le 4 Mai.

Il y a quelques jours, une vache appartenant à Mr. D. Sample, dont le domicile est tout près de ce bourg, a mis bas un veau qui a deux têtes, quatre yeux, trois oreilles six pieds, quatre devant et deux derrière, et deux queues.

ANGLETERRE.

CELERITE ETONNANTE D'UN FABRICANT DE DRAP POUR UNE GAGEURE DE MILLE GUINEES.

Une expérience faite par Mr. John Coxeter, aux Moulins de Greenham, près la ville de Newbury, Mardi, le

25 Juin, 1817, a attiré l'attention des habitants de cette ville, et de ses environs. A 5 heures du matin, Mr. John Throckmorton, Baronet, fit donner deux moutons à Mr. Coxeter; et ce dernier s'engagea à faire de leur toison un habit complet pour son usage, qu'il devoit lui rendre à neuf heures du soir.—En conséquence, les moutons furent tondus, la laine filée, bobinée, ourdie, et tissée; le drap passé au moulin, roulé, teint, séché, raé et foulé; il étoit quatre heures, après midi, lorsque le drap fut mis entre les mains d'un tailleur; à 6 heures et 20 minutes du soir, l'habit fut achevé et présenté par Mr. Coxeter à Mr. Throckmorton qui parut avec ce même habit, au milieu des acclamations de 5000 spectateurs: à cette occasion, les deux moutons ont été tondus le même jour, l'un a été donné aux ouvriers de la manufacture, avec 120 gallons de grosse biere, et l'autre, à l'équipage du vaisseau, the Prince Regent. Cette épreuve sans exemple, a été effectuée dans le court espace de 13 heures et vingt minutes.

(Signés) COL. STEAD, ANTH. BACON, WM. BUDD, R. W. HISCOCK, LOCKETT, } Chefs d'Ateliers } Inspect. et Sec.

DECE'DE.

A Vercheres, Jeudi, le 31 Juillet dernier, dans la 56e année de son âge, Sieur JEAN LEMONDRE, Lieutenant de Milice. Son corps a été inhumé le 2 du courant.

Les vertus de ce citoyen respectable le font regretter amèrement de ses parents et de ses amis.

DIED.

On the 12th July, on board the Ship Sir George Prevost, off the banks of Newfoundland, THOMAS CARTWRIGHT TALLEMACH, aged 14 months and 21 days, son of the late Lieutenant Tallemach of the 82d Regiment of Foot.

Session Speciale,

Lundi, 18 Aout, 1817,

Ordonné que le prix du Pain pour les huit jours suivants soit comme suit:

Pain Blanc.....21 sous. Pain Bis.....27 sous.

Par Ordre

H. FRASER, G. P.

Avis.

LE Soussigné ayant acquis du Sieur Pierre Gouin Marchand de la Baye du Fevre, par Acte passé devant Mr. Charles Pratte et son confrere Notaire, le 11 Fevrier, 1815, un Lopin de Terre situé en cette Ville, prenant son front à la rue du Fleuve, en profondeur partie au Sieur Ezekiel Hart, et partie au représentant Malcolm Fraser, joignant du côté Nord-Est, partie à la rue Platon, partie au dit Sieur Hart, et du côté Sud-Ouest, au Sieur Louis Lasizeraie avec une Maison dessus construite.

Toutes personnes qui auroient des prétentions sur les premisses, par hypothèque ou autrement, sont priées de les lui notifier, d'ici au ONZIEME Jour de FEVRIER prochain, jour auquel il vuidera ses mains du Residu du prix de son acquisition, et se prévaudra du présent avertissement.

Frs. ROCHELEAU.

Teois-Rivieres, 17 Aout, 1817,

LUDGER DUVERNAY,

INFORME respectueusement les Messieurs des Trois-Rivieres et des environs, qu'il vient de recevoir un assortiment général et étendu de

MATERIAUX D'IMPRIMERIE,

Qui le met en état d'exécuter de la maniere la plus élégante et au plus court avis tous les

OUVRAGES

FRANCOIS ET ANGLAIS,

TELS QUE :

PAMPHLETS,

CARTES,

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

FACTURES,

&c. &c. &c.

\* \* \* Tous les ordres seront reçus avec reconnaissance et fidelement exécutés.

Il se flatte par son assiduité de donner une entiere satisfaction à ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de l'employer.

Imprimerie de la Gazette des Trois-Riviere, Rue Royale.

Trois-Rivieres, 4 Aout, 1817.

Nous avons reçu trop tard aujourd'hui pour notre feuille, le papier intitulé, the EUROPEAN MAGAZINE, pour le mois de Mai, et les papiers de Londres jusqu'au 14 Juin.

Nous en donnerons des extraits dans notre prochain numero.

**LA ROSE ET L'IMMORTELLE.**

FABLE.

La nuit de ses voiles funébre

Retrouit aux mortels la noire obscurité,  
 Déjà n'ême, déjà, l'épaisseur des ténèbres  
 Laissons percer les feux d'une douce clarté.  
 Philis, joli minois,  
 Sortant de sa Chaumière,  
 D'avance, saluait de sa flexible voix,  
 L'Astre de la lumière.  
 En blanc corset, en court jupon,  
 Ses pas restent à peine empreints sur le Gazon ;  
 Quoique sans fard et sans parure,  
 Ses yeux lascifs vont consulter  
 Le liquide cristal d'une eau tranquille et pure ;  
 (Car la femme toujours cherche à plaire et charmer,  
 C'est un défaut chez elle de nature )  
 Sa houlette à la main, vers de rians vallons,  
 Elle conduit, après, ses paisibles moutons.  
 En même tems, une Rose vermeille,  
 D'un monde séducteur méconnaissant le Cours,  
 Et se croyant la huitième merveille,  
 Tenait à peu près ce discours  
 Oui, j'ai reçu du Ciel cette douce influence,  
 Qui, quelquefois, préside à la naissance.  
 Pour moi, prodigue de faveurs,  
 La nature a tout fait : éclat, vives couleurs,  
 Bel incarnat, fraîcheur incomparable,  
 Et jusqu'à ce parfum d'une odeur délicieuse,  
 Semblable à l'aliment des Dieux,  
 Que la mère des Graces,  
 En descendant des Cieux,  
 Répandait sur ses traces.  
 Du côté des grandsseurs,  
 (Ce n'est point un d'lire)  
 La Déesse des fleurs.

Ne m'a-t-elle pas fait maîtresse d'un empire ?  
 Que me manque-t-il donc ? un amant ?.....le z'phir  
 Dedans mon sein de pourpre entrouvert au plaisir,  
 Ne ne souffre-t-il pas son amoureux haleine ?  
 Violettes, jasmis, superbes lys, coillets,  
 Renoncules, lilas, vous êtes mes sujets.  
 Courbez vos têtes, fleurs, saluez votre Reine !  
 L'Immortelle entendit ce discours insensé  
 Qui ne pouvait sortir que d'un cerveau blessé.  
 Pourquoi faire, dit-elle, un si grand étalage  
 De tous ces agréments séduisants et légers ?  
 Ce sont des clairs passagers  
 Qu'on voit étinceller à travers un orage ;  
 Quoique vous en disiez, les grandeurs, la Beauté,  
 Ne valent pas le don de l'immortalité.  
 Un jour vous voit régner, ou, pour mieux dire,  
 Le matin vous voit naître et le soir se expire,  
 Combien de vos yeux n'ai je pas vu perir !  
 Le nombre en est incalculable.  
 Pourquoi donc tant s'en orgueillir  
 D'un destin pitoyable ?  
 Je ne saurois envier votre sort,  
 Il est de trop courte durée ;  
 J'aime à voir enlasser année sur année,  
 Avait elle grand tort ?  
 Rose ne sut que dire,  
 Le soir vient, Rose s'épanouit,  
 Ouvre son sein, baisse la tête, expire.  
 Adieu, fraîcheur, éclat, adieu, grandeur, empire,  
 Tout à l'instant s'évanouit.

Mortels, n'oubliez point le fonds de cette fable,  
 Et préférez toujours l'utile à l'agréable. I.

**LETRE CURIEUSE,**

Dans laquelle on ne fait point entrer la  
 nouvelle O.

LE silence, Madame, est le parti le plus sur  
 de celui qui se défie de ses lumières. Je suis  
 très embarrassé de décider sur le jeu des  
 échecs, et principalement sur celui qui en est  
 le premier inventeur. J'ai lu quantité de li-  
 vres sur cette matière, mais je n'y ai rien re-  
 marqué qui puisse être capable de satisfaire un  
 esprit curieux. Les uns disent que ce jeu est  
 du tems des premiers Grecs, et les autres  
 écrivent qu'il a été inventé plusieurs années  
 auparavant. Que chacun en pense ce qu'il  
 lui plaira ; je sais que les peuples de la Chine  
 se vantent d'être les Inventeurs de ce jeu si  
 plein d'esprit. Cela peut être, mais il est très dif-  
 ficile d'en citer des preuves certaines. Puisque  
 je suis sur ce sujet, permettez moi, Madame,  
 que je prenne ici la liberté de citer un trait que  
 j'ai lu dans les remarques sur Tacite. L'Au-  
 teur est assez fameux et célèbre ; il est inutile  
 de dire ici qu'il est ; d'ailleurs il ne m'est pas  
 permis de m'expliquer, sans manquer au dessein  
 que j'ai imaginé. Ce savant auteur dit qu'un  
 Cardinal étant aux prises au jeu des échecs  
 avec un de ses amis, il survint une grande dif-  
 ficulté que les spectateurs ne purent jamais  
 décider. Il arriva qu'en cet instant un grand  
 Seigneur intime ami du Cardinal, entra brus-  
 quement, et dit sur le champ en entrant, l'il-  
 lustrissime Eminence dispute sans sujet, et  
 fait une pure chicane. Cela n'est-il pas plai-  
 sant, repiqua le Cardinal : quel jugement !  
 il ne fait que d'entrer, et il juge sans démêler  
 la cause du différend. Ce silence, lui dit ce  
 grand Seigneur, gardé avec tant de réserve  
 dans une si belle assemblée, m'a fait décider en  
 faveur de la partie adverse. Chacun applaudit  
 à ce sentiment décisif, et la partie finie les  
 spectateurs se retirèrent.

**MAXIME.**

"Heureuse, disoit le philosophe Zénon, heu-  
 reuse la ville où l'on admire moins la beauté  
 des édifices, que la vertu de ceux qui les  
 habitent!"

**AVIS AU BEAU SEXE,**

AIR *Des Hirondelles: ou  
 Avec ma Pipe de Tabac.*

JEUNES Beautés, qu'Amour enflamme,  
 Jeunes beautés, écoutez-moi :  
 Craignez d'abandonner votre âme  
 Au Dieu dont vous suivez la loi.  
 source de joie et de tristesse,  
 C'est un ingrat c'est un enfant :  
 Il faut user d'un peu d'adresse,  
 Et l'enchaîner en lui cédant.

L'amour pour vous est une affaire ;  
 L'amour pour l'homme est un plaisir  
 S'il est jaloux par caractère,  
 Il est volage par désir.  
 Imitiez le quand il s'envole ;  
 Quand il s'arrête osez le fuir ;  
 Il reviendra chercher l'idole,  
 Dès qu'il faudra la conquérir.

Quelque transport qui vous agite,  
 Ne pardonnez qu'avec effort,  
 Un pardon accordé trop vite  
 Semble permettre un nouveau tort.  
 Que le mépris seul vous anime,  
 Si l'on blesse encor votre cœur.  
 Un second outrage est un crime,  
 Un premier peut être un erreur.

Ne pleurez jamais un volage,  
 Ne cherchez point à l'outrager ;  
 Ce n'est qu'en montrant du courage,  
 Qu'une femme doit se venger.  
 Pourtant évitez le coupable,  
 Vos feux pourroient se rallumer :  
 On trouve toujours trop aimable  
 L'homme qu'on doit cesser d'aimer.

Vous-même, en votre humeur légère,  
 N'élevez point de vains débats,  
 Quand un objet cesse de plaire,  
 On lui croit des torts qu'il n'a pas.  
 Le repentir suit les coquettes :  
 Plus on change, moins on est bien,  
 Restez toujours comme vous êtes ;  
 Aimez longtemps, ou n'aimez rien.

Souvent plus amoureux que tendre,  
 Un amant choque innocemment  
 Il voit vos pleurs sans les comprendre,  
 Et blesse encore en s'excusant.  
 D'une fausse délicatesse  
 N'allez pas alors vous armer  
 Songez qu'un peu de maladresse  
 N'empêche pas de bien aimer.

Quand du tems la faux redoutable  
 Viendra moissonner vos attraits,  
 Que votre esprit toujours aimable  
 Fasse oublier votre teint frais  
 On attire par la figure,  
 Mais on conserve par l'esprit ;  
 Et l'esprit est une parure  
 Que le tems jamais ne flétrit.

Surtout montrez avec finesse  
 Cet esprit fait pour engager ;  
 L'homme est injuste en sa faiblesse,  
 Il faut savoir le ménager,  
 De lui feignez de tout apprendre ;  
 Il aime à montrer son savoir ;  
 Vous le verrez d'autant plus tendre,  
 Que vous le terez plus valoir

Si la vicillesse enfin vous glace,  
 Sachez renoncer aux amours ;  
 Que l'amitié prenne la place,  
 Embellisez vos derniers jours.  
 Un vieux et paisible ménage  
 Connoit encor quelques douceurs ;  
 L'hiver a des jours sans nuage,  
 Et sous la neige il est des fleurs.

**ANECDOTES.**

Un Cordelier, se trouvant en route, rencon-  
 tra deux ministres protestans, qui lui propo-  
 sèrent de souper avec eux. Ce religieux ac-  
 cepta avec plaisir la proposition. Les Mi-  
 nistres cependant cherchoient en eux-mêmes  
 comment ils devoient s'y prendre pour se di-  
 vertir aux dépens du bon père. Ces deux  
 messieurs avoient chacun leur femme. Une  
 le ces dames leur proposa cet expédient :  
 "Avertissons," dit elle, "l'aubergiste, et or-  
 donnons lui de ne servir pour tout le repas  
 "que quatre perdrix, qu'il placera vis-à-vis du  
 "moine, lequel nous prierons de vouloir bien  
 "servir. Il ne manquera pas de distribuer à  
 "chacun de nous une perdrix ; et comme nous  
 "somme quatre, il ne lui restera pour sa part  
 "que le fond du plat." Cet avis est applaudi :  
 dans le moment on donne les ordres néces-  
 saires à l'aubergiste, qui s'empresse d'obéir  
 ponctuellement. On sert ; on feint de mur-  
 murer contre la modicité du repas : l'hôte  
 s'excuse de son mieux ; on le renvoie, et l'on  
 prie le révérend père de faire les honneurs de  
 la table. Le cordelier s'aperçoit, à certaines  
 grimaces, qu'on veut le jouer ; sa présence  
 d'esprit lui fournit dans l'instant un moyen de  
 rire aux dépens de ceux qui prétendoient le  
 duper. Après s'être excusé long-tems de ser-  
 vir, il se rend aux instances qu'on lui fait : il  
 prend le plat ; le fait tourner deux ou trois  
 fois, comme un homme qui ne sait pas trop  
 comment s'y prendre. Son embarras fait rire  
 les ministres et leurs dignes compagnes : "Al-  
 lons, pere," lui disent-ils, "vous êtes bien

"long ; faites-nous donc parvenir quelque  
 "chose."—"Donnez-moi une assiette." On  
 la lui tend aussitôt. Le rusé cénobite tire une  
 perdrix ; et la plaçant entre un des ministres  
 et sa femme, il lui dit : "Monsieur le ministre,  
 "cette perdrix, madame votre femme et vous,  
 "vous êtes trois." Il se fait donner une se-  
 conde assiette, sur laquelle il met une autre  
 perdrix, et la présentant à l'autre ministre :  
 "Monsieur le ministre," lui dit-il aussi, "cette  
 "perdrix, madame votre femme et vous, vous  
 "êtes trois. Messieurs, ajouta-t-il en prenant  
 "les deux perdrix qui restoient, et les mettant  
 "sur son assiette, et deux perdrix et moi nous  
 "sommes trois : croyez-moi, "allons toujours  
 "de trois en trois."

Quel dommage ! Disoit un jour un grand  
 Seigneur : c'est bien étonnant que je n'aie pas  
 d'esprit !! Il faut que j'aye été changé en nour-  
 rice.

**Volée**

**MARDI** au soir le 22 Juillet dernier du  
 Bureau de Mr. MOSES HART, une MON-  
 TRE d'Or a doubles boitiers, couverte et mon-  
 tée sur un diamant ; le nom des ouvriers qui  
 l'on faite est Finir & Howland, son numero est  
 3179 ; elle avoit une Chaîne, Clef et Cachet  
 d'or, et les lettres initiales A. B. H. sont gra-  
 vées sur le cachet.

Une récompense libérale sera donnée à qui-  
 conque donnera quelque information de la dite  
 Montre et du voleur qui a aussi pris environ  
 Vingt Louis en argent.

UNE récompense libérale, sera aussi payée  
 à celui qui donnera informations d'une  
 MONTRE d'argent qui a été volée il y a en-  
 viron deux ans ; elle est à double boitier et  
 montée sur un diamant. Les initiales M. H.  
 sont gravées sur le boitier

A. B. HART.

Trois-Rivieres, 11 Aout, 1817. jco

**STOLEN,**

IN Mr. MOSES HART'S Counting-Room,  
 ON TUESDAY NIGHT,

22d JULY LAST.

A GOLD double bottom, capt and jewelled  
 WATCH makers name, Finir & Howland,  
 No. 3179, with a gold chain, key and seal, the  
 initials A. B. H. being engraved on the Seal.  
 A liberal Reward will be paid for the  
 Thief who took away about £20 in Silver.

A liberal Reward will also be paid for the  
 discovery of a SILVER WATCH, capt and  
 jewelled with the cypher M. H. on the out-  
 side case, missed about two years ago.

A. B. HART.

Three Rivers, August 11th, 1817. jco

**CHAMBRE d'ASSEMBLÉE.**

Mercredi, 12 Mars, 1817.

**RE'SOLU**—Qu'à l'avenir cette Chambre ne re-  
 cevra des Petitions pour des Bills  
 privés que dans les premiers quinze  
 jours de chaque Session.

**RE'SOLU**—Que cette Chambre ne recevra des  
 Bills privés que dans les premiers  
 vingt quatre jours de chaque Ses-  
 sion.

**RE'SOLU**—Que les dites Résolutions soient  
 imprimées pendant six mois dans  
 tous les papiers publics après la  
 présente Session, et aussi un mois  
 avant chaque Session pendant trois  
 années.

(Attesté) WM. LINDSAY, JUN.

**HOUSE OF ASSEMBLY.**

Wednesday, 12th March, 1817.

**RESOLVED**—That this House will not receive  
 any petitions for private Bills  
 after the first fifteen days of each  
 Session.

**RESOLVED**—That this House will not receive  
 any private Bills, except in the  
 first twenty four days of each  
 Session.

**RESOLVED**—That the said Resolutions be  
 printed during six months in all  
 the public papers, after the pre-  
 sent Session, and also one month  
 before each Session, during three  
 years.

(Attest.) WM. LINDSAY, JUN,  
 Clk. Assembly.